

Cérémonie des médailles du Travail

Mairie de Bourron-Marlotte – 10 février 2018

Mesdames et Messieurs, Chers collègues élus,

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui dans la salle du Conseil de notre mairie pour vous remettre votre diplôme de la médaille d'honneur du travail.

La médaille du Travail a été créée en 1948 pour rendre hommage à l'ancienneté et à la qualité des services effectués par une personne salariée chez un ou plusieurs employeurs.

Ce diplôme récompense vos qualités professionnelles et votre engagement après 20, 30, 35 et 40 années de travail (argent, vermeil, or et grand or) dans les secteurs privés et publics.

Au cours de votre carrière, vous avez cherché à progresser dans vos métiers ou vous en avez changé afin d'accroître votre expérience professionnelle et enrichir vos connaissances.

La vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille, elle peut connaître des moments difficiles mais aussi des années riches de rencontres et de satisfaction individuelle. Et ce, quel que soit le niveau des postes occupés.

Ce diplôme est aussi un hommage à votre apport en tant que citoyen à la collectivité. Car le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme, « tout homme a droit à un travail ».

Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre, or les années écoulées ont été marquées par une forte montée du chômage et autant le travail est un facteur d'épanouissement, autant la perte d'un emploi a des conséquences dramatiques.

C'est pourquoi le chômage demeure le sujet prioritaire de notre société et suivre une carrière aussi longue que la vôtre est remarquable et nous l'honorons aujourd'hui.

Pour la plupart d'entre vous, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail. Pour d'autres, la retraite méritée est proche.

Toutes et tous, en tout cas, je vous invite à rester des acteurs actifs de notre société.

Mesdames et Messieurs, au nom du Conseil Municipal, et en mon nom, je vous adresse mes plus sincères félicitations pour votre distinction.